Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20261008-CNE08102605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 08 octobre 2026

Date de convocation :	28 septembre 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	28 septembre 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Patrick MONNEREAU, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Nathalie BANCEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI, Mme Lise CRONIER.

Étaient absents excusés :
Mme Rachelle HILLAIREAU a donné pouvoir à Mme Annie DRENO
Mme Stéphanie LA MANNA a donné pouvoir à Mme Marie CATREVAUX,
M. Morgan JOANNIC a donné pouvoir à M. Augustin PAULAY.

M. Jacky NAULIN a été élu secrétaire de séance.

- **Arc Sud Bretagne : rapport d'activité 2025 – CNE081026-05**

M. le Maire rappelle que le rapport d'activité 2025 d'Arc Sud Bretagne a été transmis à l'ensemble des Conseillers Municipaux en annexe de la convocation à la présente séance afin qu'ils puissent en prendre connaissance préalablement à sa présentation.

M. le Maire précise que le rapport détaille l'organisation de la communauté de communes Arc Sud Bretagne, le budget et présente les services. Le document met en avant les projets phares de l'année, notamment en matière de transition énergétique, de gestion des déchets et d'aménagement urbain durable. Il présente également la structure politique d'ASB avec son conseil communautaire de trente - huit élus.

M. le Maire synthétise les principaux éléments :

La Communauté de Communes regroupe 12 communes (Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche-Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule, Saint-Dolay) représentant 28 730 habitants (chiffres Insee 01/2024) sur 353 km², avec plus de 2 500 entreprises et 18 parcs d'activités économiques.

La collectivité a tenu, en 2025, 7 réunions du Conseil Communautaire (112 délibérations) et 20 réunions du Bureau (9 délibérations), complétées par 57 décisions présidentielles.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20261008-CNE08102605-DE

Budget :

Les dépenses réelles atteignent 17,5 M€ en fonctionnement et 3,8 M€ en investissement, avec une dette consolidée ramenée à 5 M€ au 31 décembre 2025.
Les principales dépenses de fonctionnement concernent la collecte et le traitement des déchets représentant 6,53 M€ (soit 33 % des dépenses de fonctionnement selon le détail du service ; 6,26 M€ sur le graphique consolidé), suivis des reversements aux communes pour 1,25 M€ (6 %) et du financement de l'Office de Tourisme pour 854 141 €.
Les crédits réels ont financé la mobilité (423 093 € dont 207 937 € pour les pistes cyclables et 215 156 € pour les stationnements vélo) ainsi que la fin des travaux du centre technique communautaire (413 716 €).
Des cessions d'actifs ont permis le remboursement anticipé de 6 emprunts pour un total de 528 000 €, dégageant près de 40 000 € d'économies d'intérêts.

Au titre des principaux projets et actions selon les thématiques, sont indiqués :

Transition écologique, déchets et énergie :

- Vote à l'unanimité de l'arrêt de projet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 11 février 2025, axé sur la sobriété foncière et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
- Gestion des déchets (PLPDMA) : Lancement du plan sur 6 ans (2025-2030) visant la réduction de 38 kg de déchets par habitant d'ici 2030 (passage de 712 kg en 2023 à 674 kg).
 Poursuite du tri des biodéchets (18 sites de compostage partagé) et attribution du marché de collecte pour 11,48 M€ HT sur 7 ans.
- Engagement TEPOS (objectif d'autonomie énergétique en 2050) et déploiement de 1 200 m² d'ombrières photovoltaïques sur le site du Centre technique communautaire à Nivillac.

Équipements & Services Techniques :

- Regroupement de 4 sites dispersés sur un site unique « centre technique communautaire (CTC) » au parc d'activités de La Grée à Nivillac, représentant un investissement cumulé de 1 531 907,20 €.
- Réalisation d'un diagnostic et état des lieux automatisé de 200 km de voiries communautaires par intelligence artificielle.

Développement économique et attractivité touristique

- Vente de 8 500 m² de foncier économique (+15 %, 3 ventes artisanales, 1 industrielle), modernisation de la Bourse Immobilière et soutien au commerce de proximité via le Pass Commerce et Artisanat (4 dossiers pour 59 463,04 €).
- 540 483 nuitées déclarées par les hébergeurs (dont 67 % concentrées sur Damgan, Ambon et Billiers) pour 284 512 € de taxe de séjour collectés.

Services aux habitants, santé, éducation et numérique

- Élaboration du nouveau projet social articulé autour de 3 axes (prévenir, aller vers/faciliter l'accès, coordonner) déclinés en 12 fiches-actions.
- Maison des Services / France Services : 14 767 demandes enregistrées à l'accueil, 22 partenaires assurant 2 475 demi-journées de permanences, et accompagnement en lien avec 12 opérateurs nationaux.
- Déploiement opérationnel du Contrat Local de Santé (CLS 2023-2027).
- 1 167 élèves transportés à la rentrée de septembre 2025 (coût annuel de 2 222 € par élève, dont 1 060 € pris en charge par la Communauté de Communes) et organisation de la 1ère édition de la *« Faites du Vélo »* le 18 mai 2025.
- Gestion de 5 équipements sportifs communautaires (réflexion engagée sur le renouvellement de la piscine des Métairies construite en 1974).

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20261008-CNE08102605-DE

- Reconduction de la saison jeune public « Entre Cour et Jardin » (15 spectacles, 4 481 entrées).
- Adoption d'une charte de Bon Usage de l'IA associée à des actions de sensibilisation des agents.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2025 d'Arc Sud Bretagne.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 13 octobre 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE